

SERVICE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nos réf. : RB/DE/CF/2010/01/13

Affaire suivie par Delphine EBERSVILLER

Tél. : 04.72.49.52.20

Fax : 04.37.20.16.25

debersviller@mairie-grigny69.fr

demopart@mairie-grigny69.fr

CONSEIL DE QUARTIER ARBORAS BERTHELOT
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 14 JANVIER 2010,
TENUE À LA SALLE SERVANIN À 18H30

Étaient présents :

Élues : Mmes VERZIER et PANDOLFI

Service Démocratie Participative : Mme Delphine EBERSVILLER.

Membres : M. et Mme TRIMOULLA, M. et Mme CARDOSO, Mme NICOLETTI, Mme COURBIS, M. NOAMANE, M. VERZIER, Mme VIGNAT, M. GEORGES, Mme CERVANTES, M. ALLEGRE, Mme RAPET, M. MALACHENKO, M. et Mme VERNET, Mme SEGURA, M. MALTESE.

Excusés : M. GAFFINO, Mme DAAS, M. VILLEMAGNE, M. ROYER.

Groupe de travail thématique sur la petite enfance:

Une contre vérité a été énoncée dans le compte rendu du conseil de quartier du 5 novembre 2009. Des propos ont été attribués à Mme Nicolletti qui assure ne pas les avoir tenus et qui demande qu'un démenti soit établi. Il a été écrit que « Madame Nicoletti considère que les modes de garde d'enfants mis en place sur la commune sont suffisants. L'insatisfaction de certains parents notamment sur les horaires proposés évoque la société de consommation, où tout repose sur une valeur marchande. L'élargissement des horaires pourrait engendrer des abus de la part des usagers et générer un système d'assistantat. ». Mme Nicoletti constate que d'une façon générale, il est de plus en plus difficile de faire garder les enfants en bas-âge pour des raisons de manque de place en crèche et de manque d'assistantes maternelles. Le service Démocratie Participative présente toutes ses excuses à Mme Nicolletti pour ce contre-sens.

Le débat autour de la petite enfance est relancé par des habitants qui semble être intéressés par la problématique. Sont évoqués, notamment, les problèmes de gardes des enfants, la nuit, pour les professionnels de la médecine contraints à des horaires décalés.

Malgré l'enthousiasme dans le débat et le besoin que soit travaillée cette question, les personnes présentes ne semblent pas disposées à s'inscrire dans le groupe de travail du 25 février. Seule une personne sera peut être présente.

Présentation de la brochure :

La brochure de la démocratie participative est présentée aux nouveaux habitants et une information succincte sur le fonctionnement des conseils de quartier et de la démarche participative à Grigny est donnée.



Diffusion de l'information :

Il est redit que pour des raisons écologiques, partagées par tous, les invitations et compte-rendus des conseils de quartier seraient, dans la mesure du possible, envoyés par mail.

Pour des raisons de suivi de dossier, les habitants sont invités à renvoyer l'accusé de réception joint aux mails.

Un nouvel habitant du quartier se renseigne sur le fonctionnement des conseils de quartier et s'interroge sur la libre participation de tous ceux qui le souhaitent. Il est rappelé que des assemblées générales sont organisées une fois par an et que les conseils de quartier se réunissent tous les deux mois. Une présence en nombre est attendue et souhaitable à l'assemblée générale qui aura lieu mi-mars. Il est réaffirmé que selon la définition de la démarche participative, tous les habitants sont les bienvenus aux conseils de quartier et qu'aucune élection ou désignation n'est nécessaire. Deux personnes présentes se portent volontaire pour la distribution de tracts afin que soit rappelée aux habitants la possibilité qui leur est offerte de participer aux différents temps forts de la Démocratie Participative (conseil de quartier, assemblée générale, budget participatif).

Une personne s'interroge sur les types de demandes autorisées lors des Conseils de quartier et du Budget Participatif. Il est précisé que la demande d'intérêt générale reste toujours plus pertinente mais elle rassure l'assemblée sur la liberté de parole de chacun : toutes les demandes, même les plus individuelles peuvent être formulées. Elles seront discutées au sein de chaque conseil qui se prononcera sur sa pertinence et sur son devenir.

Est organisé le 16 février le retour sur expérience du budget participatif 2010. Lors de cette soirée, nous aurons l'occasion de faire un point sur les actions et les travaux qui seront menés en 2010, nous réfléchirons ensemble aux améliorations souhaitées dans l'organisation du prochain budget participatif et enfin, nous terminerons par un buffet en toute convivialité.

Cette soirée est publique, les habitants sont donc encouragés à en parler au maximum autour d'eux pour inciter leurs voisins à découvrir comment ils peuvent être acteurs réels de leur ville.

Quant à l'organisation du Budget Participatif 2011, trois personnes sont à l'initiative de la mise en place d'un groupe de travail qui se donnerait pour objectif de recenser les propositions issues du questionnaire et d'internet et d'en faire un premier tri. Le conseil de quartier pourrait ainsi travailler avec plus d'efficacité sur des propositions consensuelles.

Les membres du conseil souhaitent par cette démarche élaborer eux-mêmes le travail préparatoire et s'approprier les propositions individuelles des habitants. L'idée de raisonner le nombre de propositions pour la soirée de mise aux voix est soulevée. Certains participants ont trouvé la soirée trop longue. On peut en effet se questionner sur la présence de propositions qui n'ont été défendues par personne et rejetées à l'unanimité.

La notion de dépense publique est également suggérée. Un habitant en appelle au raisonnement des conseils de quartier qui ne doivent pas perdre de vue qu'une demande liée au budget fonctionnement est en relation directe avec l'impôt.

Questions diverses:

Déménagement de la déchetterie : un projet est effectivement d'actualité. La déchetterie sera prochainement déplacée dans un espace plus vaste pour un meilleur service rendu à la ZAC de Chantelot.

Des problèmes de déchetteries sauvages sont signalées « quartier du Garon ».

Début des travaux contre les crues du Garon : les travaux prévus ont d'ores et déjà débuté.

Circulation Avenue Berthelot : Proposition de l'organisation d'une réunion publique pour que soit expliqué aux habitants l'avancée des discussions avec le Département quant au projet de sens unique.

Problèmes d'incivilités devant le bureau de tabac : de nombreuses voitures se garent de façon

anarchique le temps de leur course dans ce commerce. La Police Municipale a été sollicitée et a procédé à des rappels à l'ordre.

Le propriétaire du Tabac, relayé par de nombreux habitants, demande que soit matérialisée une place en « arrêt minute ». Il explique que ses clients n'ont pas la possibilité de stationner dans le parking toujours plein et qu'un arrêt minute serait la solution adaptée.

Des problèmes de stationnement récurrents sont aggravés par les nouvelles constructions. Les membres se questionnent sur l'existence d'un parking dédié à l'immeuble récent rue Jules Ferry. La question du nombre de places Handicapées sur la ville est posée.

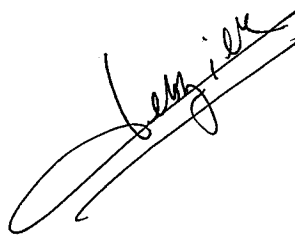
Un habitant de la rue des Faïenciers s'inquiète du délai très long que s'octroie le Grand Lyon pour terminer les travaux qui lui ont été promis devant chez lui. Il rappelle qu'il avait accepté de céder une portion de son terrain pour la création d'une piste cyclable qui n'existe toujours pas à ce jour : des voitures envahissent les lieux en parking sauvage.

Les habitants se questionnent sur l'inopportunité de la mise en place d'un ralentisseur et d'une zone-30 devant le lotissement la terrasse des Arboras.

Prochaine réunion :
jeudi 11 mars 2010
à 18 h 30, salle Servanin

Le 14 janvier 2010

Catherine VERZIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Verzier', written over a horizontal line.